



PRÉFÈTE DE LA CREUSE

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Guéret, le 08/09/2023

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Niveau de risque sévère de feux de végétation le samedi 9 et le dimanche 10 septembre 2023

Au regard des conditions météorologiques défavorables, le risque d'éclosion des feux de végétation est élevé. Le département de la Creuse est ainsi placé au niveau « Risque Sévère » du plan de vigilance feux de végétation le samedi 9 et le dimanche 10 septembre 2023.

La préfète de la Creuse rappelle, comme indiqué dans l'arrêté préfectoral n°23-2019-031 du 3 juillet 2019, qu'il est strictement interdit, dans les espaces naturels combustibles (forêts, bois, landes, friches...) et à moins de 200 mètres de ces derniers, de faire usage du feu du 1^{er} mars au 31 octobre.

Il est interdit toute l'année le brûlage à l'air libre des déchets verts ménagers et des collectivités.

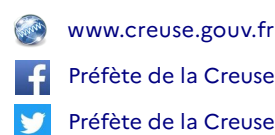
Le bon comportement à adopter aux abords des forêts, des zones de broussailles et d'herbes sèches :

- N'allumez ni feu ni barbecue ;
- Ne fumez pas de cigarette et ne jetez pas de mégots par la fenêtre d'une voiture ;
- Ne procédez pas à des travaux sources d'étincelles.

Si vous êtes témoin d'un incendie, donnez l'alerte en composant le 18 ou le 112 en localisant le feu avec précision. Attendre si possible sur place l'arrivée des secours.

Contact presse Cabinet de la Préfète

Tél. : 05.55.51.59.00
Courriel. : pref-communication@creuse.gouv.fr
Bureau départemental
de la communication interministérielle





GOVERNEMENT

Liberté
Égalité
Fraternité

FEUX DE FORÊT

Les prévenir et s'en protéger

1 feu sur 2 est la conséquence d'une imprudence



**Ni feu
ni barbecue**
aux abords des forêts



Pas de cigarette
ni de mégot jeté au sol ou
par la fenêtre de la voiture



**Pas de travaux
sources d'étincelles**
les jours de risque d'incendie



**Pas de combustible
contre la maison**
bois, fuel, butane...

**Témoin d'un
début d'incendie,
je donne l'alerte**
en localisant le feu
avec précision



**Je me mets
à l'abri**
dans une
habitation

RESTEZ À L'ÉCOUTE DES CONSIGNES DES AUTORITÉS
Rendez-vous sur : feux-foret.gouv.fr

#FeuxDeForet